

*Formation initiale des commissaires enquêteurs
de PACA organisée par la DREAL le 4/2/2020*

**LA COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES
ENQUETEURS (CNCE)
ET LES COMPAGNIES TERRITORIALES**

LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS DE PROVENCE ALPES (CCE PA)

- Association loi 1901, régie par des Statuts et un Règlement Intérieur, gérée par un Conseil d'Administration et un Bureau
- Elle porte sur les départements dans le ressort du Tribunal Administratif de Marseille : Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05) et Bouches-du-Rhône (13)
- Ses adhérents sont des commissaires enquêteurs figurant sur les listes d'aptitude d'un de ces 3 départements.

En 2020 il y a 31 commissaires enquêteurs (dont 1 nouveau) dans le 04, 34 (dont 2 nouveaux) dans le 05 et 150 (dont 12 nouveaux) dans le 13, soit 215 au total

En 2018 il y a eu au total 156 enquêtes publiques (30% PLU, 12% DUP, 6,5% ICPE, 6% PPR et 45,5% assainissement et autres) soit en moyenne moins de 1 pour chaque commissaire enquêteur

En 2019 le taux d'adhésion était de 2/3

SES ACTIONS

- LA FORMATION

- Pour les nouveaux commissaires enquêteurs :
accueil convivial et participation à la journée de formation initiale organisée par la DREAL ;
- Pour tous les commissaires enquêteurs :
2 sessions de formation continue organisées en commun par la CCE PA et l'UDCE de Vaucluse, en partenariat avec la DREAL
- Pour les adhérents :
Pour les nouveaux commissaires enquêteurs, tutorat organisé par le Tribunal Administratif de Marseille et la CCE PA
Pour tous les adhérents, journée de formation spécifique, formations particulières (rédaction du rapport et des conclusions motivées, contentieux) et visites de sites

- LA DEFENSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Rendez-vous avec les Préfets de Département ou leurs représentants (Secrétaires généraux), les Députés et les Sénateurs et les Associations de Maires

- LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES D'APTITUDE

1 Administrateur CCE PA y siège avec voix consultative pour représenter les commissaires enquêteurs

- LA CNCE

Le président de la CCE PA est d'office membre du CA et est aussi actuellement membre du Bureau ; 1 Administrateur est Vérificateur aux comptes ; 1 Administrateur et un Adhérents sont membres de la cellule assistance

- LE SITE INTERNET

LA COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS (CNCE)

- Association loi 1901 régie par des Statuts et un Règlement Intérieur, gérée par un Conseil d'Administration et un Bureau
- Elle fédère 43 compagnies régionales ou départementales situées en Métropole et en outre Mer (en région PACA il y en a 4 : CCE AM, CCE PA, CCE Var et UDCE 84) représentant plus de 3000 commissaires enquêteurs
- Tout commissaire enquêteur adhérent à une compagnie est membre de la CNCE ; il doit respecter son code d'éthique et de déontologie et bénéficie de son assurance (garanties : responsabilité civile, défense pénale et recours)

SES ACTIONS

- LA FORMATION

- Organisme agréé, la CNCE a une équipe de formateurs qui intervient dans dans les compagnies Territoriales, à leur demande
- Nombreux supports de formation

- LE BULLETIN « L'Enquête publique »

- LES OUVRAGES

- « Le guide de l'enquête publique »
- Le hors-série « La dématérialisation et 3 clics »

- L'EXPERTTISE

- Membre des commissions d'élaboration des lois (commissions Monédiaire et Richard)
- Auditions par des commissions Parlementaires et Sénatoriales sur divers sujets (bilan de l'ordonnance de 2016,)
- Concertation avec le CGDD

- ORGANISATION DE COLLOQUES NATIONAUX

- DÉFENSE DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

Auprès du Conseil d'Etat, du FICE, ... (récente revalorisation du montant de la vacation,)

- DÉFENSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Notamment à propos des diminutions de leur périmètre (JO Paris 2024, loi ESSOC, rapport KASBARIAN, projets militaires)

Rendez-vous avec des ministres ou de leurs représentants, des Députés et des Sénateurs, des Associations Nationales de Maires et de Présidents de Région

- SITE INTERNET

Merci pour votre attention